

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0735 du 20/08/2019

Arrêté du 31 juillet 2019

ARRETE RECTIFICATIF PORTANT MUTATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rectificatif porte mutation d'une inspectrice principale des Finances publiques.

Date d'application : 01/09/2019

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT MUTATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT MUTATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant mutation d'une inspectrice principale des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques, notamment les articles 17 et suivants ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2019 portant réintégrations et mutations d'inspecteurs principaux des Finances publiques au titre de l'année 2019.

ARRÊTE :

Article premier

L'article 2 de l'arrêté du 24 juin 2019 susvisé, en ce qu'il concerne Mme Karine MAUPAS, est retiré.

Article 2

Mme Karine MAUPAS, inspectrice principale des finances publiques, est affectée comme indiqué au tableau ci-après :

N° DGFIP	CIV	PRENOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION	NOUVELLE AFFECTATION	DATE D'EFFET
900146	MME	KARINE	MAUPAS	DDFIP NIEVRE	DDFIP HAUTS-DE-SEINE	01/01/2020

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 31 JUILLET 2019

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES,
ADJOINT AU CHEF DU BUREAU RH-1B,

CHARLES RAVET

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756